



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tourisme - OTA - augmentation des commissions

Question écrite n° 42215

Texte de la question

Mme Jeanine Dubié attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les commissions versées par les professionnels de l'hôtellerie et du tourisme aux *online tourism agency* (OTA), c'est-à-dire les agences de voyages en ligne qui commercialisent des prestations touristiques fournies par des tiers. Ces OTA bénéficient de la prééminence d'internet comme canal d'acquisition dans les nouveaux comportements d'achat. Cette situation est le résultat d'un positionnement quasi-monopolistique de ces acteurs - qui ont su se rendre indispensables dans la commercialisation de services hôteliers - accru par le phénomène du *brandjacking* en ligne, qui consiste à détourner les internautes de leur recherche d'hôtel, en positionnant en haut de la page de recherche des liens sponsorisés ayant pour titre les noms des établissements recherchés mais qui redirigent les internautes vers leur site internet, grâce à l'achat de mots-clés dans Google. Forts de cette position, les commissions des OTA - qui étaient précédemment de l'ordre de 10 à 12 % sur le montant hors taxes de la prestation vendue en ligne - atteignent désormais des taux de 15 à 20 % sur le montant toutes taxes comprises, ce qui représente un coût de plus en plus difficile à supporter par les professionnels de l'hôtellerie et du tourisme, par ailleurs fortement fragilisés par la crise de la covid-19. C'est pourquoi elle lui demande les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour limiter le niveau des commissions perçues par les OTA, notamment pour que celui-ci soit à nouveau calculé sur le montant hors taxes de la prestation vendue.

Données clés

Auteur : [Mme Jeanine Dubié](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42215

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 octobre 2021](#), page 7750

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)